

# Maurice Berger : «Face aux mineurs extrêmement violents, la partie est presque perdue»

écrit par Christine Tasin | 4 janvier 2025



Pour sortir de cet aveuglement, Maurice Berger propose des solutions radicales. *Dragan Lekic / Hans Lucas*



Pour sortir de cet aveuglement, Maurice Berger propose des solutions radicales. *Dragan Lekic / Hans Lucas*

**Très intéressant. article du Figaro** (réservé aux abonnés) qui publie des extraits du prochain livre du pédopsychiatre, *Mineurs violents, État inconsistant. Pour une révolution pénale.*

**Nous avons plusieurs fois parlé du pédopsychiatre Maurice Berger :**

<https://resistancerepublicaine.com/2020/01/16/pour-le-professeur-berger-cest-la-culture-de-nos-aliens-qui-serait-responsable-de-la-violence/>

<https://resistancerepublicaine.com/2020/10/02/le-pedopsychiatre-maurice-berger-disait-la-meme-chose-que-zemmour-il-y-a-deux-mois/>

<https://resistancerepublicaine.com/2021/01/06/maurice-berger-aux-origines-de-la-violence-contre-lhomme-occidental/>

**Début de l'article du Figaro ci-dessous**

Les constats se suivent et se ressemblent : les [mineurs](#)

délinquants sont de plus en plus nombreux, jeunes et violents. Face à un phénomène que le Dr Maurice Berger, après plus de trente-cinq ans d'expérience, décrit comme bientôt « *hors de contrôle* », le déni continue de régner. Au point que le service statistique du ministère de l'Intérieur ne fournit même pas de données permettant de l'évaluer correctement, comme le déplore le rapport d'information publié par le Sénat en 2022 et intitulé « Prévenir la délinquance des mineurs. Éviter la récurrence ».

Le mineur violent n'a pas forcément affaire à la justice, mais quand c'est le cas, elle se montre trop souvent dépassée. La faute à « *une idéologie qui empêche de regarder le réel* », accuse le pédopsychiatre, dont le nouvel ouvrage fourmille de cas qu'il a suivis.

Pour sortir de cet aveuglement, Maurice Berger propose des solutions radicales, à commencer par la suppression du code pénal des mineurs de 2021

*Suite réservée aux abonnés.*

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/maurice-berger-face-aux-mineurs-extremement-violents-la-partie-est-presque-perdue-20250101>

**La suite présente quelques-unes des solutions proposées par le pédo-psychiatre, résumées ci-dessous par mes soins :**

–**Réforme du code pénal** datant de 2021 (merci Macron, merci Éric Dupond-Moretti !) qui favoriserait l'explosion de violence juvénile.

– **Berger propose, lui, des peines de prison...** Proposition de loi d'Attal qui a été vidée de sa substance à l'Assemblée grâce aux efforts conjugués de la gauche et du groupe Liot...L'écolo Pouria Amirshahi s'est même vantée d'avoir déjoué une *fuite en avant réactionnaire*. Les innombrables victimes, forcément réactionnaires, des MNA, apprécieront.

-Berger est obligé de rappeler ce qui fut l'évidence pendant

des siècles : un enfant, un ado... a besoin d'un cadre avec des codes, des valeurs., des limites.. pour permettre son adaptation et son insertion sociale. Ils'agit là d'utiliser la contrainte, mot haï par la gauche et les psys délirants (sauf quand il s'agit de contraindre NOS enfants à accepter l'inacceptable). « A quoi sert à un mineur violent placé en centre éducatif fermé (CEF) d'avoir la possibilité, on pourrait presque dire le droit, de ne pas respecter trois fois son contrôle judiciaire avant qu'une sanction plus importante soit prise» .

– Quant à la mansuétude de certains juges gauchistes...Un jeune homme de 25 ans a été frappé sans raison alors qu'il sortait d'une boîte de nuit, mis au sol, et ses agresseurs ont joué au football avec sa tête. Il a présenté des fissures du crâne, une déchirure des méninges, une pneumocéphalie, et garde des séquelles majeures. Il ne pourra probablement jamais retravailler. Lors du procès, les faits sont qualifiés de « violence suivie de mutilation ou infirmité permanente », passibles de dix ans d'emprisonnement et 150.000 euros d'amende d'après l'article 222-9 du code pénal. Or, un des deux agresseurs, récidiviste, est condamné à dix mois de prison avec sursis, le parquet ne fait pas appel, et cet auteur ne fera pas un seul jour d'incarcération. Malgré des casiers judiciaires fournis, beaucoup d'agresseurs mineurs déclarent aux enquêteurs ne jamais avoir été condamnés, parce qu'ils n'ont jamais été en prison [...].

Il est évident que si la société ne montre pas par des peines exemplaires la gravité des faits commis par certains migrants c'est le développement du sentiment d'impunité, c'est encourager la violence gratuite, c'est perdre définitivement toute chance de faire du jeune délinquant un adulte repentí et assimilé..

Evidemment toutes les mesures cosmétiques qui sont prises ou seraient prises ne serviront à rien sauf à aggraver une situation déjà hors de contrôle. Il faut un vrai projet de société, avec qui aux manettes ? La gauche dégénérée ? Les Macronistes et Wauquiez leurs alliés dans le détricotage de notre pays ? Je ne suis pas sûre qu'une Marine, même avec Bardella, serait suffisamment exigeante, morte de peur

qu'elle est de passer pour une « facho ». A part Sarah, je ne vois personne, quant à moi. Philippot fait un travail admirable mais malgré cela, il ne passe pas l'obstacle médiatique... et il est très très prudent sur l'islam. Par contre il serait excellent sur les libertés publiques et la défense de la République. Il va bien falloir que ces deux-là et quelques autres travaillent ensemble. Il y a le feu au lac...